



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Annexe 1 : Le diplôme national du brevet session 2022

### 1) Épreuves candidats scolaires

<p><b>Évaluation de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (400 points).</b></p> <p>Les 8 composantes du socle commun de connaissances de compétences et de culture :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La langue française à l'oral et à l'écrit</li><li>- Langages mathématiques, scientifiques et informatiques</li><li>- Les représentations du monde et l'activité humaine</li><li>- Langues étrangères et régionales</li><li>- Les systèmes naturels et les systèmes techniques</li><li>- Langage des arts et du corps</li><li>- La formation de la personne et du citoyen</li><li>- Les méthodes et outils pour apprendre</li></ul> <p>4 niveaux de maîtrise :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Maîtrise insuffisante (10 points)</li><li>- Maîtrise fragile (25 points)</li><li>- Maîtrise satisfaisante (40 points)</li><li>- Très bonne maîtrise (50 points)</li></ul>
<p><b>Enseignements facultatifs (un seul au choix) (10 ou 20 points)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Langues et cultures de l'Antiquité</li><li>- Langues et cultures régionales</li><li>- Découverte professionnelle (pour la série professionnelle)</li><li>- Langues et cultures européennes</li><li>- Chant choral</li></ul>
<p><b>Examen final : (400 points)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mathématiques (100 points)</li><li>- Français (100 points)</li><li>- Sciences : deux matières parmi SVT, physique-chimie et technologie (50 points)</li><li>- Histoire-géographie- enseignement moral et civique (50 points)</li><li>- Oral (100 points)</li></ul>

Pour les candidats de la série générale et de la série professionnelle, pour l'épreuve de sciences, seules deux matières parmi la SVT, la physique-chimie et la technologie seront retenues.

Les matières retenues seront connues des candidats environ deux mois avant la passation des épreuves.

Pour la série professionnelle agricole, les deux matières de sciences seront, sans variation possible, la physique-chimie et la biologie-écologie.